

Saint Etienne de Tulmont

Salle des fêtes

Bourse

AUX JOUETS

ET Puériculture

Saint-Etienne de Tulmont



Ecoles Publiques

5€

L'emplacement de 1,8m

Table (sur demande)
OU portant (non fourni)



B U V E T T E
RESTAURATION
S U R P L A C E

Dimanche 16 Novembre 2025

8h00 à 16h00

Renseignement et inscription au 07.82.62.48.17



APE Saint Etienne de Tulmont 82410



Ne pas jeter sur la voie publique

Bourse AUX JOUETS ET Puériculture



Règlement

- La bourse aux jouets et puériculture est organisée par l'APE de Saint Etienne de Tulmont et se déroulera le dimanche 16 novembre 2025 de 8h à 16h à la salle des fêtes de Saint Etienne de Tulmont.
- La vente est réservée aux exposants majeurs et non professionnels, l'installation se fera de 7h à 8h.
- L'inscription des exposants se fait par retour du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'APE de Saint Etienne de Tulmont, dans la limite des places disponibles. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée, il est interdit de s'inscrire et d'attribuer son emplacement à une autre personne. Le droit d'inscription est de 5€ par emplacement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- L'implantation des emplacements sera définie par les organisateurs de façon à respecter les règles de sécurité applicables, en particulier, l'accès aux issues de secours.
- Aucun matériel ne sera accepté en dehors des emplacements.
- Les objets et vêtements mis en vente devront être conformes à la législation en vigueur. La vente d'alimentation, boissons, copie de DVD, CD, etc... est strictement interdite.
- L'APE décline toutes responsabilités en cas de vol, litige, détérioration ou accident pouvant survenir sur les stands ou dans le périmètre de la bourse.
- Les exposants doivent libérer leur stand pour 17h et le rendre propre.

Bulletin d'inscription

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

NOMBRE DE TABLE : X 5€ =

RESERVATION MENU : OUI NON (entourez la réponse)

-SANDWICH JAMBON (porc) /BEURRE + CHIPS QUANTITE : x 5 euros =

-SANDWICH JAMBON (volaille) /BEURRE + CHIPS QUANTITE :x 5 euros =

Règlement par chèque à l'ordre de l'APE de Saint Etienne de Tulmont.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement.

Bulletin à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE à l'école maternelle ou primaire, accompagné du règlement et de la photocopie d'une pièce d'identité.

Signature